

TARIFICATION 2025

Le montant des cotisations et la grille tarifaire ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 27 mai 2025.

La cotisation permet une prise en charge globale de la santé au travail pour l'entreprise, en donnant accès à l'offre socle de services définie par la loi du 2 août 2021. Cette offre, commune et homogène à l'échelle nationale, repose sur trois missions prioritaires:

- la prévention des risques professionnels
- le suivi individuel de la santé des salariés
- la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi.

L'OFFRE SOCLE

ET DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL Pour tous types de suivi : SI, SIA et SIR Retrouvez le détail de cette offre dans le document "Offre socle" disponible sur notre site	Tarif 2025 (HT)
Retrouvez le détail de cette offre dans le document "Offre socle" disponible sur notre site	
▶ Cotisation annuelle par salarié	105.00 €
 Actions de prévention des risques professionnels 	
> Évaluation des risques professionnels * Document unique	inclus
> Mesure et prévention d'un risque particulier* Agents chimiques, risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques, bruit, éclairage, vibrations,	inclus
> Actions de sensibilisation collectives * Travail sur écran, addictions, ambiances sonores, risque routier, burnout, horaires atypiques, équipes de protection individuelles, TMS	inclus
> Rendez-vous de prévention Rencontres employeurs, Café Management, Ateliers Prévention, réseau Référents Santé Sécurité, Actions Partenariales, Afterwork Prévention	inclus
> Analyse et évolution de l'organisation du travail * Etude métrologique, conception des situations de travail	inclus
> Maintien dans l'emploi * Etude du poste de travail, aménagement de poste, cellule PDP APST37	inclus
 Mise à disposition Outil numérique "MonDocumentUnique" pour la réalisation de votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) 	inclus
▶ Vidéos et webinaires disponibles sur Youtube	inclus
➤ Vidéos et webinaires disponibles sur Youtube AUTRES FRAIS	inclus Tarifs 2025 (HT)
	Tarifs 2025 (HT) ▼
AUTRES FRAIS Frais d'adhésion & réadhésion - La réouverture d'un compte adhérent après radiation porte à frais	Tarifs 2025 (HT) ▼
AUTRES FRAIS Frais d'adhésion & réadhésion - La réouverture d'un compte adhérent après radiation porte à frais d'adhésion (Art. 5 du RI)	Tarifs 2025 (HT) ▼ 120.00 €
AUTRES FRAIS Frais d'adhésion & réadhésion - La réouverture d'un compte adhérent après radiation porte à frais d'adhésion (Art. 5 du RI) Frais de prise en charge nouveau salarié - Nouvelle embauche en cours d'année	Tarifs 2025 (HT) ▼ 120.00 € 105.00 €
AUTRES FRAIS Frais d'adhésion & réadhésion - La réouverture d'un compte adhérent après radiation porte à frais d'adhésion (Art. 5 du RI) Frais de prise en charge nouveau salarié - Nouvelle embauche en cours d'année Facturation d'absence à la visite	Tarifs 2025 (HT) 120.00 € 105.00 €
AUTRES FRAIS Frais d'adhésion & réadhésion - La réouverture d'un compte adhérent après radiation porte à frais d'adhésion (Art. 5 du RI) Frais de prise en charge nouveau salarié - Nouvelle embauche en cours d'année Facturation d'absence à la visite CAS SPÉCIFIQUE : FACTURATION À L'ACTE	Tarifs 2025 (HT) 120.00 € 105.00 € Tarifs 2025 (HT)

L'OFFRE SPECIFIQUE

COTISATION FORFAITAIRE POUR TOUS TYPES DE SUIVI

- ▶ Travailleur indépendant Par personne suivie et sur l'année en cours. Non reconductible tacitement
- ▶ Dirigeant non salarié Par personne suivie et sur l'année en cours. Non reconductible tacitement

Tarif 2025 (HT)

105.00€ 105.00€

L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE

TARIF PAR PARTICIPANT

► Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) Dans nos locaux (inter/intra) - Livret et repas inclus Sur site de l'entreprise (intra) - Livret et déplacement inclus

Pour la mise en place d'une session intra-entreprise, nous contacter au 02 47 37 66 76 ou seformer-santementale@apst37.fr

275.00€ 250.00€

Tarif 2025 (HT)